



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance du Comité de démolition de Saint-Ambroise-de-Kildare, le mardi 16 mai 2023, en séance privé, et qu'au cours de cette séance, les membres statueront sur la demande de démolition suivante :

Demande d'autorisation de démolition 2023-001

Désignation : Lot 5 274 447, cadastre du Québec
140, 5^e Rang Est

Nature et effets :

Une demande d'autorisation de démolition a été déposée en vertu du règlement concernant la démolition d'immeubles n° 829-2023 pour le bâtiment résidentiel, situé au 140, 5^e Rang Est.

Que toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, à l'attention d'Elizabeth Markey à l'adresse suivante : inspection@saintambroise.ca

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 4^e JOUR DU MOIS DE MAI 2023.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 4^e jour du mois de mai 2023, entre 15 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de mai 2023.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier